

*Ce profil a pour but d'offrir aux membres du SCFP des renseignements de base sur le secteur dans lequel ils travaillent, et ce, dans une perspective nationale. Vous trouverez tous nos profils sectoriels et de plus amples renseignements sur le site scfp.ca.*

20-22 OCTOBRE | 2020

Le SCFP représente plus de 39 000 travailleurs dans le secteur de l'énergie en Alberta, en Ontario, au Manitoba, au Québec et dans des sociétés d'État fédérales. Ceux-ci sont ouvriers spécialisés et de métier, représentants du service à la clientèle, comptables, adjoints administratifs, commis à la facturation ou aux dossiers, employés en communications, rédacteurs, programmeurs-analystes, technologues, monteurs de lignes, techniciens, préposés, ouvriers qualifiés, travailleurs du domaine de l'énergie atomique et employés de centres d'appels.

Nos membres travaillent principalement dans la production, la distribution et le transport de l'électricité, pour des sociétés d'État et privées.

Nos conventions collectives couvrent :

- 800 travailleurs en Alberta;
- 16 390 en Ontario;
- 800 au Manitoba;
- 20 700 au Québec;
- plusieurs centaines dans des sociétés d'État fédérales.

## Enjeux

### L'ÉLECTRICITÉ AU CANADA

Le secteur canadien de l'électricité emploie environ 81 000 personnes directement et 40 000 indirectement.

Le Canada utilise plus d'électricité par personne que tout autre pays, mais la majeure partie de cette électricité est produite à partir de sources ne contribuant pas aux changements climatiques.

Notre pays produit trois pour cent de l'électricité mondiale, alors que les Canadiens représentent un demi pour cent de la population mondiale. Le Canada est un grand producteur d'électricité et un exportateur net d'électricité verte. La capacité de production au Canada est de 145 213 gigawatts, dont 81 pour cent proviennent de sources à émissions de CO<sub>2</sub> faibles ou nulles, comme suit :

- hydroélectricité : 60 %
- énergie nucléaire : 14,6 %
- gaz naturel et autres combustibles fossiles (à l'exclusion du charbon) : 9 %
- charbon : 9 %
- énergie éolienne : 5 %
- énergie solaire : 0,5 %

L'électricité répond à 20 pour cent de l'ensemble des besoins énergétiques du Canada.

En outre, le Canada exporte annuellement près de 50 térawatts-heures d'électricité verte vers les États-Unis.

Le gouvernement a conclu divers traités internationaux où il s'est engagé à diminuer notre dépendance aux sources d'énergie émettrices de gaz à effet de serre, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Parmi les mesures adoptées, on trouve l'élimination progressive des centrales électriques au charbon d'ici 2030. Les travailleurs de ce sous-secteur et leurs collectivités auront besoin d'une transition juste. Les syndicats se battent pour obtenir des investissements du gouvernement afin de recycler et de redéployer ces travailleurs.

L'avenir des énergies vertes réside dans l'électrification des infrastructures, ainsi que dans l'adoption à grande échelle d'une consommation écoénergétique et des sources d'électricité propre.

## PRIVATISATION

Partout au Canada, l'investissement dans la production d'énergie éolienne et solaire se fait au moyen de subventions de l'État et d'investissements privés. Cet investissement du secteur privé, a permis la montée en puissance de la propriété privée dans la production d'électricité. Les provinces ont fait la promotion de projets solaires, éoliens et marémoteurs privés et coopératifs. Cette approche nuit aux services d'électricité publics et centralisés.

Pour nous assurer un avenir énergétique juste et efficace, les emplois dans les énergies vertes devraient être dans le secteur public.

En Ontario, au Manitoba et au Québec, le secteur de l'énergie est de plus en plus menacé de privatisation, que ce soit par la vente de services publics et d'infrastructures ou pour l'obtention de financement privé. Cependant, à court terme, les menaces qui pèsent sur les travailleurs du secteur de l'énergie sont d'avantage la sous-traitance et l'adoption de modèles d'affaires privés par les services publics.

En Alberta, EPCOR (un service d'utilité publique municipal à Edmonton) s'est retirée complètement de la production énergétique, vendant ses actifs au privé. Elle a toutefois gardé le contrôle sur la distribution, le transport et les technologies sectorielles (signaux, compteurs, etc.). Pour sa part, ENMAX, une société détenue par la Ville de Calgary, investit dans l'expansion de projets publics solaires et éoliens.

Au Québec, les sections locales du SCFP font campagne pour garder l'électricité sous contrôle public, notamment en exigeant que les nouveaux projets éoliens soient placés sous la responsabilité de la société d'État Hydro-Québec. La perte de nombreux emplois dans le secteur de l'énergie

atomique causée par la fermeture de la centrale Gentilly-2 en 2012 (son démantèlement se poursuit) illustre la mauvaise planification du gouvernement québécois lorsque vient le temps d'assurer une transition juste et équitable aux travailleurs et aux communautés affectés.

Une nouvelle tendance mondiale a fait son apparition en matière de privatisation d'actifs publics : le « recyclage d'actifs ». Il consiste à monnayer et à commercialiser les actifs publics au profit d'intérêts privés. Ce « recyclage » prend diverses formes : contrats de vente, cession-bail, concession, franchise ou gestion d'infrastructures publiques par le privé. La privatisation de la société ontarienne de transmission Hydro One offre un bon exemple de l'intérêt des gouvernements dans le recours à la privatisation pour encaisser un revenu à court terme : l'argent produit par sa vente a été versé dans un fonds d'actifs pour financer des projets d'infrastructure.

Ce nouveau danger pour l'électricité publique s'ajoute aux avancées constantes de la privatisation dans le secteur de l'énergie. Afin de favoriser la privatisation, les gouvernements encouragent aussi les projets décentralisés de production d'énergie renouvelable du privé, le développement privé de nouvelles lignes à haute tension à des fins d'exportation, ainsi que la vente de sociétés locales de distribution.

Au Royaume-Uni et dans une bonne partie de l'Europe, la majorité de la population appuie la renationalisation des services privatisés, dont les centrales électriques. Les appels à la renationalisation de l'électricité et des autres services publics se multiplient en Australie et dans plusieurs pays d'Afrique. Même chose pour les appels au resserrement de la réglementation et à la transition vers la production d'énergies vertes.

En Allemagne, en Espagne et en France, on a enclenché un processus de rapatriement à l'interne

des services municipaux privatisés par le truchement de coopératives municipales. Les syndicats australiens, eux, ont mené des campagnes très médiatisées contre la privatisation de la capacité de production, et ce, avec succès.

Sur la scène internationale, la privatisation des services publics se poursuit, même si les gens craignent les pannes et les promesses brisées par les monopoles privés. Au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie, aux États-Unis, en Inde et au Nigéria, la privatisation a fait exploser les coûts.

## COVID-19

Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreux travailleurs du secteur de l'énergie ont dû s'adapter à un nouveau mode de travail (y compris à domicile). La plupart des régions du pays ont échappé aux mises à pied dans ce secteur. Par contre, au Manitoba, le gouvernement Pallister s'est servi de la pandémie comme prétexte pour s'en prendre aux travailleurs, en prétendant qu'il était nécessaire de procéder à des mises à pied chez Manitoba Hydro. Le SCFP 998 a réussi à conclure une entente qui interdit toute mise à pied de ses membres.

## Négociations

La réglementation des impacts de la production d'électricité sur l'environnement (cours d'eau servant à la production hydroélectrique, énergie atomique et transport interprovincial, par exemple) relève du fédéral. Tous les autres aspects du secteur sont de juridiction provinciale. En Ontario et en Alberta, la production, la distribution et le transport de l'électricité sont de ressort provincial, mais elles sont confiées à des sociétés locales. Les structures de négociation suivent le même schéma.

Par exemple, en Ontario, on trouve plusieurs unités de négociation dans le domaine de l'électricité. Cependant, les conventions collectives d'Hydro One servent souvent de point de comparaison aux employeurs du provincial et des sociétés de

distribution locales. Or, les membres ontariens craignent qu'Hydro One et Ontario Power Generation recourent de plus en plus aux travailleurs temporaires ou à contrat. Cette stratégie délibérée leur permet de contrôler les coûts en offrant de moins bons salaires et avantages sociaux.

Pour l'aider dans ses négociations, notre seule section locale au Manitoba échange informellement des renseignements avec les sections locales d'Unifor et de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE). Le SCFP au Québec bénéficie de la négociation centralisée effectuée sous l'égide d'une coalition syndicale volontaire. En Alberta, une section locale du SCFP représente les employés des services publics d'électricité et une autre, du secteur municipal, représente les employés des services municipaux d'électricité.

Il est toujours difficile de convaincre les gouvernements de penser à moyen et à long terme pour assurer la rétention et le recrutement des travailleurs de l'électricité. Les membres du SCFP œuvrant dans les services électriques s'attendent à subir des pressions constantes pour qu'ils transforment leurs régimes de retraite à prestations déterminées en régimes à prestations cibles ou à cotisations déterminées. La sous-traitance et la hausse des embauches de travailleurs temporaires sont des problèmes soulevés à toutes les tables de négociations du secteur.

## Campagnes

Les campagnes en cours concernent la santé-sécurité au travail, la propriété publique et le financement d'une transition équitable et viable vers une économie faible en carbone. Les différents gouvernements sont aussi incités à adopter des plans de renouvellement des effectifs axés sur la formation et le recrutement.

Le SCFP travaille avec ses alliés pour que l'électricité reste publique partout dans le monde. Nos campagnes internationales portent sur la défense de la propriété publique du secteur énergétique,

les appels à l'action pour contrer les changements climatiques et l'élargissement de la coordination internationale des politiques en matière d'énergie.

Le SCFP collabore aussi avec les syndicats énergétiques d'autres pays, comme l'Electrical Trades Union en Australie, les travailleurs mexicains du secteur et la CGT en France. Nous soutenons leurs campagnes militantes contre la sous-traitance et la réduction des salaires, et nous en tirons des leçons. Enfin, nous travaillons avec le comité sectoriel de l'énergie de l'Internationale des services publics, ainsi qu'avec d'autres organismes internationaux tels IndustriALL, Droit à l'énergie – SOS Futur et Trade Unions for Energy Democracy (Syndicats pour une énergie démocratique).